

l'établissement de l'arboretum sur le Mont-Royal, comme un des attrait du parc, et l'on apprit alors qu'un jardin était contemplé dans le plan original du parc ; mais sa réalisation a été remise à cause du manque d'argent. La proposition de la société cependant a rencontré tant de bonne volonté, qu'un comité spécial des directeurs fut invité à rencontrer le comité du parc du Conseil de Ville dans l'après-midi du 12 février. Un exposé général des plans proposés fut présenté et l'on cita des faits importants pour montrer la grande valeur d'une telle institution et pour la ville et pour le Dominion. La société était représentée par M. le Dr. T. Storry Hunt, président ; M. le Prof. Penhallow, vice-président, et M. David McCord. Comme cette assemblée était seulement préliminaire, on n'arriva à aucun plan défini ; mais l'échange de vues conduisit les membres à renvoyer le sujet à une considération plus soignée dans un temps prochain, quand on espère que des mesures déterminées seront adoptées pour l'exécution de ce plan très désirable. Les idées générales pour l'établissement d'un arboretum sont les suivantes :

Comme le nom l'indique on se propose d'utiliser un certain morceau de terrain—disons dix arpents ou plus, selon que la nécessité peut le demander—pour la culture des arbres et des arbrisseaux, non seulement du Dominion, mais d'autres parties du monde. L'arrangement de toutes les différentes espèces et des variétés introduites devrait être selon leurs relations naturelles, et si, en addition à cela, chaque arbre et arbrisseau porte une propre étiquette, toute la plantation sera une source très précieuse d'instruction à une très grande classe de citoyens qui ne pourraient obtenir cette information d'aucune autre manière. Donc comme moyen d'instruction populaire, l'arboretum serait très précieux, tandis qu'en même temps il fournirait de très grands avantages aux institutions d'éducation de la ville, pour le profit de leurs étudiants, puisqu'on a l'intention d'en rendre l'entrée libre au public, comme les autres parties du parc.

Quant à ses aspects pratiques, on a l'intention de faire de l'arboretum une place où les adaptations du climat et les valeurs économiques des plantes seront soigneusement déterminées, et ce fait fournit un vaste champ d'utilité, dans lequel tout le Canada est intéressé, puisque par ces moyens nous serons capables de prendre avantage, dans un temps comparativement court, d'informations sûres, données avec autorité, d'un grand nombre d'arbres et d'arbrisseaux d'autres parties du monde, qui peuvent être d'une grande valeur ici comme ailleurs.

D'autres directions d'utilité se suggèrent d'elles-mêmes, et si dans le futur on trouve désirable d'étendre les fonctions de l'arboretum au delà de celles indiquées, il sera très facile d'en agrandir l'utilité, en suivant en quelque sorte les mêmes voies que celles qu'on a suivies dans de plus anciens établissements du même genre telles qu'on les trouve dans toutes les parties de l'Europe dans l'arboretum de Brookline près de Boston. La distribution des semences, l'information avec autorité du soin des arbres, la propre méthode d'émonder, de transplanter, etc., etc., la dissémination d'informations concernant les méthodes améliorées d'arboriculture ; l'instruction populaire dans les sujets qui se rapportent à l'horticulture en général ; un dépôt d'informations pour le profit des jardiniers, qui seraient certains d'une information avec autorité, sur